



Projet pédagogique

ALSH ETE 2021

Site Saint-Paul-de-Jarrat



Sommaire

1.Présentation de l'association	3
Historique	3
Projet éducatif	4
Rôles et missions des différents acteurs	5
Le projet pédagogique	8
Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association.....	8
Budget général.....	10
2.Présentation de l'équipe pédagogique :.....	10
3.Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation	11
Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	11
L'accueil des enfants en situation de handicap	11
Les locaux.....	12
Déroulement d'une journée.....	12
Organisation du temps repas.....	14
Analyse de situation liée aux petites vacances.....	15
4.Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions	17
5.Activités.....	18
6.Evaluation.....	19
7.Communication	21
8.Annexes	22
Sorties avec les enfants	22
Les besoins fondamentaux de l'enfant	23
Les besoins de l'enfant en fonction de son âge.....	25
Organisation du temps repos	26
Fiche projet/bilan d'activité.....	27
Pharmacie.....	29

Présentation de l'association

Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

Projet éducatif

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

Rôles et missions des différents acteurs

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 10 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

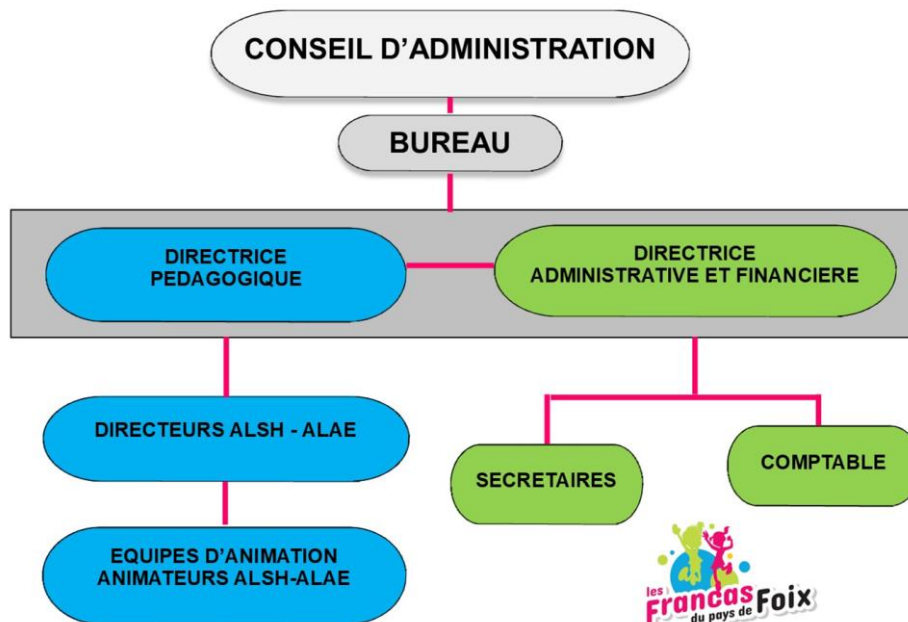
Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

À la suite d'une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.



Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- **D'une comptable**
- **De trois secrétaires**

Un service pédagogique dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;

- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **« Je découvre le patrimoine en m'amusant »** : faire découvrir aux enfants des différents sites les richesses de leur territoire. Cela se traduira sur le terrain par des sorties, des activités en partenariat avec des associations locales telles que Les Amis de Forges de Pyrène, des visites de musées et de monuments, des échanges intergénérationnels... Organiser des rencontres entre les différents sites d'accueils de loisirs au cours desquelles les enfants feront visiter à leurs camarades les richesses proches de leur accueil de loisirs.

- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du **9^{ème} Festival des enfants** (samedi 12 juin 2021). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
 - Le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)
 - **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
 - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération de Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

- Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

- La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances
 Nouvelle orientation pédagogique : mise en place d'animations afin de sensibiliser les enfants aux différentes formes d'arts : « L'art dans tous ses états ».
 La découverte des différentes formes d'art servira de fil conducteur jusqu'à notre Festival des enfants au cours duquel des œuvres collectives réalisées pendant les périodes de petites vacances seront exposées.

Budget général

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.

Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
FERRE Christine	Directrice	BPJEPS Loisirs Tous Publics
BALICCO Laura	Directrice	BAFA
ARSEGUEL Lisa	Animatrice	/
CASSE Laëtitia	Animatrice	CAP petite enfance
CAZABOU Nathalie	Animatrice	CQP animateur périscolaire
DOUMENC Korelly	Animatrice	BAFA
FAVERJON Sarah	Animatrice	BAFA en cours
LOMBART Julie	Animatrice	BAPAAT
PASCO Félix	Stagiaire BAFA	BAFA en cours

Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs des vacances est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes et organisé par notre association. Il accueille sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat les enfants âgés de 3 à 11 ans.
Le lieu d'accueil est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...)
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- Par la mise en place d'orientations communes comme cette année sur le thème de la différence afin de sensibiliser les enfants à la différence et aux différences afin de leur permettre de connaître et d'accepter cette notion ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'Association des Paralysés de France...

Pour les petites vacances :

- 7h30/9h30 : Accueil des enfants et de leur famille
Arrivée échelonnée des enfants. La directrice accueille au portail les parents et leurs enfants.
- 9h30/9h45 : Présentation de la journée et appel
- 9h45/11h45 : Temps d'activités
- 12h00 : Repas
- 13h00/14h00 : Repos pour les petits et temps calme pour les autres enfants
- 13h30/14h00 : Accueil des enfants et de leur famille venant pour l'après-midi, jeux calmes et libres pour les autres.
- 14h00/16h00 : Activités
- 16h30 : Goûter
- 17h00/18h30 : Poursuite de l'activité, petits ateliers, jeux libres, jeux de société

Départ échelonné des enfants, la directrice accueille les parents.

Les locaux

- 3 salles d'activités (2 pour les maternelles avec coin d'imitation, lecture, dessins, jeux de construction, jeux de société et un au 1^{er} étage pour les plus de 6 ans)
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle de repos et de sieste ;
- 1 espace sportif ;
- Des sanitaires adaptés.

Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « API » et sont réchauffés par une cantinière.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur où les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour.

Une salle d'infirmierie avec 2 lits et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Elle doit être complétée obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...)

Sur chaque planche d'appel se trouvera une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée.

Une salle du personnel qui est une pièce mise à disposition des animateurs pour leur permettre d'effectuer leur pause. Ils prendront soin de la ranger.

Présence d'une armoire où se trouve le matériel pédagogique.

Une buanderie :

1 machine à laver.

Déroulement d'une journée



7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants.

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice récupère l'enfant et l'accompagne pour se laver les mains puis jusqu'aux porte-manteaux nominatifs (espacés d'un mètre). Elle s'est renseignée auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi.

Elle vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et si nécessaire, note des observations.

L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidous, pixels...). **(Pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30).**



9h30 : APPEL et PRESENTATION DES ACTIVITES

Le temps « regroupement » se déroulera dans une salle d'activités qui sera aménagée de façon que les enfants ne soient pas « les uns sur les autres ».



9h45/11h30 : TEMPS D'ACTIVITES

Même si aucune règle de distanciation ne s'impose auprès d'enfants d'un même groupe pour les enfants de moins de 6 ans, tout contact entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes seront évités lors des activités ou tout moment de vie quotidienne autant que possible.

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Il se lave les mains entre chaque changement d'activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

Le matériel sera désinfecté ou isolé après usage.



AVANT LE REPAS

Entre 11h30 et 11h45 : après s'être lavé les mains les enfants sont en temps libre dans la cour.

Les animateurs se relaient pour désinfecter leur matériel si nécessaire.

Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les autres de **11h45 à 12h** : passage aux toilettes de façon échelonnée puis installation à la cantine pour le repas. Les enfants sont espacés d'un mètre minimum.

12h00/13h00 : REPAS



13h00/14h00 : TEMPS DE REPOS/TEMPS CALME

Les maternelles (TPS/PS/MS) sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos. Les lits sont nominatifs. Les draps, couvertures et oreillers seront lavés en fin de semaine.

Les 5/12 ans rejoignent les salles d'activités pour un temps libre et des jeux calmes.

Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là.

De 13h30 à 14h : **ACCUEIL des enfants de l'après-midi par un animateur référent (Julie Lombart en juillet et Nathalie Cazalbou en août)**



14h/16h : TEMPS D'ACTIVITES

Même si aucune règle de distanciation ne s'impose auprès d'enfants d'un même groupe pour les enfants de moins de 6 ans, tout contact entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes seront évités lors des activités ou tout moment de vie quotidienne autant que possible.

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Il se lave les mains entre chaque changement d'activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

Le matériel sera désinfecté ou isolé après usage.



16h00/16h30 : GOUTER

Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe, espacés les uns des autres.

Après le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.



16h30/17h00 : TEMPS LIBRE

Les animateurs se relayeront pour désinfecter le matériel pédagogique utilisé.



17h00/18h30 : TEMPS D'ANIMATION ET ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la directrice accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne en jaune le nom de l'enfant sur la fiche. Elle transmet les informations concernant les enfants.

Pour l'autre animateur, son rôle est d'animer ce temps (poursuivre l'activité de l'après-midi, de proposer des petits ateliers, des jeux de sociétés, des jeux libres...)

Organisation du temps repas

En plus de ce qui est déjà mis en place depuis la rentrée de septembre, à la suite des dernières annonces gouvernementales nous devons prendre en compte et appliquer les points suivants (applicable au 25/01/2021) :

Pour les enfants de l'école élémentaire, le port du masque est obligatoire à la cantine même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Le non-brassage entre enfants d'une même table doit impérativement être respecté. Les mêmes enfants déjeunent en outre tous les jours ensemble à une même table du lundi au vendredi. Un plan de table est effectué chaque jour.

Equipe cantine et animateurs

HORAIRES DES REPAS

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Comme c'est matériellement possible, les enfants seront espacés (3 par table). Les enfants pourront débarrasser leur assiette dans le plat.

L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants doivent sortir un par un et se laver les mains.

ORGANISATION DES SALLES

- Les maternelles et les élémentaires mangent ensemble dans le réfectoire mais à des tables séparées.

ENCADREMENT

- Les animateurs ne mangent pas avec les enfants. Le même animateur sert la même table (eau, plats, pain...).

TEMPS REPAS

Organisation au moment du repas

Après l'entrée et le plat principal :

- Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes qui amènent le plat sur le charriot ou l'endroit approprié.

Après le plat principal :

- Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.
- Les assiettes ainsi que la corbeille à couverts seront ensuite amenées sur le charriot de service (ou à l'endroit approprié) par les animateurs.

Après le dessert :

- Ranger les verres, la carafe, les ramequins, les petites cuillères (ne pas mettre dans la carafe) et les assiettes à dessert sur le chariot.
- Pousser les miettes au milieu de la table avec les serviettes en papier.
- Dès le repas terminé, les enfants doivent sortir par groupes échelonnés.

Seules la directrice et la cantinière sont autorisées à rentrer dans la cuisine.

Analyse de situation liée aux petites vacances

Analyse générale, en lien avec les objectifs

Les enfants accueillis pendant les vacances, dont la majorité provient de L'agglo Foix-Varilhes, fréquentaient jusqu'alors l'accueil de loisirs de Foix.

Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur quatre sites gérés par les Francas du Pays de Foix : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Ces enfants peuvent être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec la possibilité de s'inscrire uniquement la demi-journée avec ou sans la prise de repas sur place.

Analyse liée à la situation sanitaire :

Les enfants vivent déjà depuis de longs mois la situation sanitaire avec des phases plus contraignantes que d'autres. Ils se sont bien adaptés aux différents protocoles et ont bien intégré les gestes barrières. La plus grande difficulté réside dans le fait de maintenir une distance minimale.

Ce protocole entraîne aussi des contraintes et une organisation particulière pour l'équipe d'animation. Néanmoins il semblerait que le stress du début se soit estompé.

Analyse liée au public :

Sur le site de Saint-Paul-de-Jarrat, 20 enfants (8 en maternelle et 12 en élémentaire) sont accueillis pendant les petites vacances et le mois d'août et 28 enfants (16 en maternelle et 12 en élémentaire) pendant le mois de juillet.

Il s'agit donc d'une petite structure, fréquentée essentiellement par des enfants des communes de Saint-Paul-de-Jarrat et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

2 enfants en situation de handicap (TSA : trouble du Spectre Autistique) viendront régulièrement pendant les vacances à l'ALSH de Saint-Paul-de-Jarrat. Il nous semble important de prendre en compte, en amont, leur particularité pour qu'ils soient pleinement intégrés au groupe.

Analyse liée à la structure et à son fonctionnement :

Au regard du nombre d'enfants, les enfants de maternelle et d'élémentaire ne sont pas cloisonnés, les deux publics sont mélangés dans les 2 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution. Il nous semble alors important d'alterner des temps où ils participent ensemble à une activité en favorisant l'entraide et des temps où chaque tranche d'âge peut se retrouver.

Analyse liée aux parents :

Les parents apprécient le côté « cocooning » de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges, d'informations concernant leur enfant. Ils sont aussi tranquilisés par le fait que les fratries d'âge maternel et élémentaire vont pouvoir rester ensemble. Ils participaient jusqu'alors aux moments conviviaux proposés.

Thème de l'été :

De par la situation sanitaire et la succession des différents protocoles depuis de nombreux mois, il apparaissait important à l'équipe de proposer un thème ludique, permettant de dépayser les enfants et de faire appel à leur imagination. Le thème choisi est donc « A la découverte des continents ». Les animateurs s'emploieront à faire découvrir de nouvelles cultures à travers des activités variées touchant différents domaines.

Nous avons choisi de découper ainsi les 2 mois d'été :

- 1ère semaine : « Un petit tour en Europe... bienvenue en Espagne ! »
- 2ème semaine : « Décollage immédiat pour l'Amérique : à la rencontre des amérindiens ! »
- 3ème semaine : « Nouvel embarquement pour l'Afrique... à la découverte d'une nouvelle culture ».
- 4ème semaine : « Atterrissage en Asie... au pays du soleil levant ».
- 5ème semaine : « Une pause s'impose... l'Asie nous livre ses mystères ! »
- 6ème semaine : « Débarquement en Afrique : de l'Ouest en Est ! ».
- 7ème semaine : « Escale en Europe... De la France à l'Italie ! »
- 8ème semaine : « A la conquête du Mexique et destination finale en Océanie ! »

Chaque continent sera introduit par un jeu d'embarquement dans un avion et d'atterrissage sur le pays concerné.

Constat

Suite à cette analyse,

- L'objectif principal de l'équipe, est de continuer à **accueillir les enfants en toute sécurité physique et psychique, dans le respect du protocole sanitaire.**
- Il est aussi important à la fois, de continuer à **créer du lien et de l'entraide entre les enfants** quels que soient leurs âges et à la fois, de **leur permettre de se retrouver** entre chaque tranche d'âge.
- L'équipe permettra aux enfants de **prendre en compte les différences** de chacun et de s'adapter à ses besoins.
- Nous nous attacherons à **garder le lien et la communication avec les familles** en instaurant des moments d'échanges, d'expositions des productions...
- Enfin, l'accent sera mis aussi sur la **découverte des continents** à travers des **activités innovantes.**

Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif De Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
1) Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.	1) Permettre à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme et de participer à des activités adaptées. 2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe. 3) Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et permettre aux autres de prendre en compte leurs différences.	<ul style="list-style-type: none"> - Matérialiser des « coins » (construction, imitations, lecture, jeux de société, ...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins. - Décorer les espaces. - Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant. - Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Leur permettre de ne « rien faire ». - Séparer les maternelles et les élémentaires pour certaines activités spécifiques. - Proposer des grands jeux type jeux de piste, Cluedo et chasse au trésor aux grands. - Proposer des ateliers communs ou les plus grands aident les plus jeunes. - Encourager l'entraide dans la vie quotidienne (lavage des mains...) et les activités. - Proposer aux plus grands de lire des histoires aux petits ou de participer à la mise en place de jeux de piste pour les petits. - Mise en place de tutorat pour les enfants volontaires. - Intervention de l'éducatrice pour expliquer ce qu'est le trouble autistique. - Création d'une frise du temps pour que les enfants se repèrent mieux. - Proposer des ateliers visuels et créatifs adaptés. - Proposer des parcours de motricité et des jeux sportifs.
2) Vivre avec la crise sanitaire.	1) Accueillir chaque enfant en toute sécurité physique et psychique dans le respect du protocole sanitaire. 2) Développer la communication aux familles.	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de s'exprimer sur leur ressenti et d'être rassurés si nécessaire. - Assurer la bonne mise en pratique du protocole sanitaire. - Permettre aux enfants de passer des vacances agréables. - Echanger avec eux sur le déroulement de la journée. - Les informer sur notre association et faire le relai des informations. - Organiser des expositions à l'extérieur de l'accueil de loisirs.

Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation tiendront compte des exigences sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 (applicable au 25/01/2021 : pas d'activités sportives en intérieur).

Elles devront, également, permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide ! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

Evaluation

L'évaluation est réalisée :

- Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.
- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglo Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>1) Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.</p>	<p>1) Permettre à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme et de participer à des activités adaptées.</p> <p>2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés spécialement pour les grands et pour les petits avec du mobilier adapté. Instauration de temps calmes et de temps plus « dynamiques » en fonction de la journée et des besoins. Les enfants participent à des activités par tranche d'âge. Les enfants savent qu'ils sont libres de choisir l'activité à laquelle ils veulent participer ou de proposer à leur tour ou encore de ne rien faire.</p> <p>Les plus grands aident les plus petits dans les gestes de la vie quotidienne et dans les activités. Chacun trouve sa place dans le groupe dans un climat de bienveillance.</p>	<p>Les espaces ont été identifiés en fonction de l'âge. L'alternance d'activités sportives et d'activités calmes correspond au besoin de l'enfant. Les enfants participent à au moins 2 activités spécifiques à leur âge. Tous les enfants choisissent l'activité et sont forces de proposition.</p> <p>La moitié des enfants propose leur aide aux plus petits. Les CM participent à la création de jeux pour les plus petits. La moitié des grands sont volontaires pour lire des histoires aux petits. Les plus petits sollicitent les plus grands.</p>

	<p>3) Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et permettre aux autres de prendre en compte leurs différences.</p>	<p>Les enfants comprennent les différences des enfants accueillis (intervention éducatrice). Les jeux et activités proposés sont adaptés à tout public. Les enfants savent utiliser les outils d'accompagnement (frise du temps, livret pictogramme...).</p> <p>Les enfants se portent volontaires pour accompagner ces enfants dans les moments de vie quotidienne.</p>	<p>Tous les enfants à partir du CP sont capables d'expliquer avec leur mot le handicap. La moitié des enfants posent des questions pendant l'intervention. Tous les enfants connaissent et utilisent au moins 1 outil.</p> <p>Au moins 1 enfant par période se porte volontaire pour être l'accompagnateur.</p>
<p>2) Vivre avec la crise sanitaire.</p>	<p>1) Accueillir chaque enfant en toute sécurité physique et psychique dans le respect du protocole sanitaire.</p> <p>2) Développer la communication aux familles</p>	<p>L'équipe connaît et applique le protocole. L'équipe est à l'écoute des ressentis, des peurs et des besoins de l'enfant.</p> <p>Les parents sont renseignés par le directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la journée de leur enfant, - sur les activités, - sur l'association. <p>Les familles ont pu voir les productions réalisées par leur enfant.</p>	<p>Tous les animateurs respectent le protocole à la lettre. Tous les enfants se sentent écoutés et compris.</p> <p>Tous les parents ont été informés de la journée de leurs enfants et ont eu des réponses sur les questions concernant l'association. Au moins 1 outil a été réalisé pour communiquer avec les familles.</p>



Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

Dans cette période de crise sanitaire, les familles sont informées des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants au sein de la structure.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets. **Dans cette période de crise sanitaire, les enfants sont sensibilisés et informés de l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'accueil de loisirs.**

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

Annexes

Sorties avec les enfants

A L'ATTENTION DU RESPONSABLE DE LA SORTIE (ANIMATEUR PERMANENT)

1) LA VEILLE DE LA SORTIE :

- **Donner** si nécessaire des précisions sur la tenue vestimentaire (casquette, vêtement de pluie, baskets...) aux parents lors de l'accueil.
- Prévoir de faire différents sous-groupes (bracelets en laine de couleurs, pour les maternels notamment).

2) LE JOUR DE LA SORTIE :

• Avant le départ :

- **Se munir** de la liste des enfants inscrits ; faire un premier comptage au départ ;
- **Vérifier** sur les fiches d'inscription, les données d'ordre sanitaire (allergies...) + PAI ;
- **Prendre** la pharmacie après l'avoir complétée ; I PHARMACIE PAR GROUPE
- **S'assurer auprès de la cantine** que les pique-niques soient en nombre suffisants (idem pour l'eau) ;
- **Se munir** : a) du matériel nécessaire à l'activité ;
b) du bon à remettre au prestataire ;

• Pendant la sortie :

- *Au moment du repas, ouvrir les glacières et noter les températures ;*
- **Compter** régulièrement les enfants (montées dans le bus, après le repas...) ;
- **Vérifier** la tenue vestimentaire (port de la casquette...) ;
- **Penser** à noter sur la fiche, la température de la glacière au moment de l'ouverture.
- **En cas d'accident** prévenir les secours, les parents et la directrice

• Après la sortie :

- **Ramener** les glacières (les vider)
- **Vider** la trousse à pharmacie
- **Donner** les factures et faire un point de la sortie à la directrice ou adjoint

• Dans le grand bus :

- **I animateur à l'entrée du bus**
- **I animateur à l'intérieur du bus qui accueille**
- **I animateur à la porte de secours**
- **Se répartir dans l'ensemble du bus**
- **Le responsable est le principal interlocuteur avec le prestataire (chauffeur).
Il compte les enfants au départ.**

Les besoins fondamentaux de l'enfant

2/6 ans : Les petits

7/12 ans : Les moyens

> 12 ans : Les adolescents

<p>MOUVEMENT</p> <p>2/6 ans : Les gestes sont imprécis, hésitants, maladroits (les activités doivent être courtes et variées).</p> <p>7/12 ans : La précision se développe, l'attention est plus soutenue.</p> <p>> 12 ans : Débordant d'énergie. Le geste est très précis mais sont vite fatigués.</p>	<p>REPOS</p> <p>2/6 ans : Temps fréquent de repos, très court, rythme plus lent dans et entre les activités.</p> <p>7/12 ans : Des temps calmes mais le cycle du sommeil est très important.</p> <p>> 12 ans : Besoin de repos, très fatigables.</p>
<p>SECURITE Physique, morale et à tous les âges</p> <p>2/6 ans : Créer un lien et un lieu de confiance, sécurité affective sans bêtifier.</p> <p>7/12 ans : L'affectif est plus facile à conquérir que chez le tout petit.</p> <p>> 12 ans : Aiment le risque, très fragiles affectivement.</p>	<p>RISQUE Il est formateur</p> <p>2/6 ans : Les enfants connaissent leurs limites.</p> <p>7/12 ans : Conscience moindre du danger.</p> <p>> 12 ans : Aiment « taquiner ». Aiment le danger.</p>
<p>SOCIALISATION</p> <p>2/6 ans : Centré sur lui-même (moi je).</p> <p>7/12 ans : Décentre son intérêt, s'ouvre aux autres, à la collectivité, à la socialisation.</p> <p>> 12 ans : Baisse de la socialisation, retour à l'envie de solitude.</p>	<p>AUTONOMIE Indépendance</p> <p>2/6 ans : Laisser faire mais être là.</p> <p>7/12 ans : Avoir prévu un cadre et un matériel adapté.</p> <p>> 12 ans : Voir sécurité.</p>
<p>IMITATION</p> <p>2/6 ans : Très important et nécessaire, appropriation des choses.</p> <p>7/12 ans : Imitation comparative, avoir une notion de sa propre identité.</p> <p>> 12 ans : Imitation totale / Rejet important (extrémiste).</p>	<p>CREATION - EXPRESSION</p> <p>Toutes les tranches d'âges : Ils intègrent quelque chose pour pouvoir faire, à partir de cette base, recréer, s'exprimer, faire.</p>
<p>FICTION Créer des moments, des lieux</p> <p>2/6 ans : Vit à cheval sur le réel et l'imaginaire, décharge affective.</p> <p>7/12 ans : L'imaginaire lui permet de vaincre ses peurs, décharge affective.</p> <p>> 12 ans : Difficile de rentrer dans l'imaginaire mais ensuite on y rentre totalement.</p>	<p>REEL</p> <p>Toutes les tranches d'âges : Toujours faire revenir à la réalité, au réel, étape difficile parfois difficile à gérer.</p>
<p>EPROUVER SES SENSATIONS</p> <p>2/6 ans : Eprouvent facilement des sensations (joie, chagrin...).</p> <p>7/12 ans : Plus difficile à se laisser aller, l'emprise sociale est grande.</p> <p>> 12 ans : Eprouvent intensément les choses.</p>	<p>AGIR SUR LES CHOSES</p> <p>2/6 ans : Expérimentation par essai / erreur.</p> <p>7/12 ans : Fait plus de découvertes.</p> <p>> 12 ans : Les choses libèrent, permettent l'évasion ; c'est un moyen pour...</p>

Les besoins de l'enfant en fonction de son âge

AGES	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS INTELLECTUELS	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS SOCIAUX	ACTIVITES
3/5 ANS	Besoin de sieste 4 repas Pas de notion du danger Pas de capacité physique Beaucoup d'énergie	Curieux Petite concentration Immense mémoire Age du pourquoi Influçable Inconscient Imaginatif Observateur Notion du temps	Grande sensibilité Besoin de câlins Besoin de sécurité Proximité de sa maman Complexe d'Œdipe	Age du « non » Possessif Non prêteur Age du « je » Autonomie Egocentrisme	Dessins - peinture Cuisine Chants avec gestes Cache-cache / jeux Histoires - Contes Construire et détruire Jouer avec l'eau Théâtre marionnettes
6/8 ANS	Ressemblance fille/garçon Energique Souple mais fragile	Curieux Naïf Influçable Pas de repère dans l'espace-temps Besoin d'explications	Besoin d'affection Besoin de sécurité Besoin d'être consolé	Besoin de responsabilité Pas rancunier Désordonné	Eperviers foulards Chaises musicales Jeux sportifs Jeux de mémoire Activités manuelles Activités artistiques
9/11 ANS	Dynamique Tonique Besoin de se dépenser Bagarres Refus de toilette	Facilité d'apprendre Réfléchi Se pose des questions Début d'autonomie Faire comme les grands Sait lire, écrire et compter Aspect critique	Recherche l'autonomie Pudeur (câlins) Recherche l'attention	Rapports conflictuels Début de rébellion Séparation filles / garçons Idée de domination	Jeux physiques Jeux de pistes Jeux de ballons Jeux d'attaque et de défense Esprit de compétition Stimuler la curiosité
12/14 ANS	Puberté Besoin de se dépenser Mauvaise connaissance physique Différence garçons / filles	Soin d'eux Désir d'apprendre Différence de maturité et d'opinion	Autonomie par rapport à la famille 1 ^{ère} expérience amoureuse Recherche d'identité Connaissance de soi	Rébellion Importance du regard des autres Formation de groupes Volonté de s'affirmer Se fondre dans un moule	Activités sportives intenses et complexes Durée plus longue Plus de réflexion Plus de logique Jeux combinant le physique et l'intellectuel Jeux de rôles et d'improvisation

Organisation du temps repos

À la sortie de la cantine les enfants sont installés dans le coin rassemblement dans la salle de motricité afin de partager le groupe en deux. Les plus petits passent aux toilettes en premier.

- Temps de repos pour les plus petits ou ceux qui le souhaitent (salle de repos)
- Temps calme pour les plus grands (salle de motricité)

Temps calme :

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants sont rassemblés sur les canapés afin que l'animateur puisse poser le cadre (il doit expliquer le déroulement et les règles)

- Moment calme tranquille ou l'animateur mènera un temps de lecture ou un temps de relaxation (Cd, musique, ...)
- Temps libre de jeux calmes (jeux de société, lecture, dînette, construction, ...).

Temps repos (2 animateurs) :

Un animateur accueille les enfants aux toilettes puis au lavage des mains, il leur demande de récupérer leur doudou. Le deuxième animateur les aide et leur demande de se rassembler sur le banc à l'entrée du couloir. Dès qu'il y a un nombre suffisant l'animateur demande aux enfants de faire doucement dès qu'ils ont franchi la porte (de ne pas courir, ni crier et de parler à voix basse).

Arrivée devant la porte de repos les enfants se déchaussent, enlèvent leurs lunettes, pulls, leur serre-tête, leur pantalon, (tout ce qu'ils souhaitent retirer pour être le plus confortable). Ils seront déposés sur les bancs ou aux pieds de leur lit.

Les enfants rejoignent leur lit (préalablement installé le matin) dans le calme (la lumière n'est pas totalement allumée).

L'animateur, rejoint par l'autre animateur, aide chaque enfant à s'installer (couverture, repérage du lit,...) il explique alors aux enfants comment va se dérouler le temps repos :

Qu'il va éteindre la lumière.

Qu'il lira une histoire (lumière éteinte avec porte entre ouverte si besoin).

Qu'il invitera les enfants à fermer leurs yeux pour imaginer l'histoire (les images ne seront pas montrées).

Qu'il mettra la musique.

Que s'ils se réveillent ils ne doivent pas faire de bruit et peuvent se lever pour rejoindre le groupe dans la salle de motricité (si l'animateur doit quitter la salle de repos penser à laisser la porte entrouverte).

Rôle et attitude de l'animateur :

Il doit parler à voix basse, être rassurant (geste, voix, ...)

L'animateur en renfort reste si besoin pour aider à l'endormissement.

Il passe de lit en lit pour rassurer les enfants et s'installe près des plus remuants (câlins, ...)

Au réveil (avant le goûter) l'animateur rentre dans la salle, commence à plier les draps dans le calme et parle à voix basse, les invite à se rechausser, à se rhabiller...

Il peut être aidé par le second animateur si besoin.

Les enfants rejoignent le reste du groupe au fur et à mesure (pour le mercredi penser à empiler les lits).

Le réveil doit être un moment doux.

Préparation animateur PROJET D'ACTIVITE

ALAE/ALSH :

PROJET DU **AU**

Dénomination de l'activité		
Animateur		
Public visé	Tranche d'âge : d'enfants par séance :	Nombre
But(s) de l'activité		
Lien avec le projet pédagogique	Objectif pédagogique :	Objectif(s) opérationnel(s) :
Lieu de l'activité		
Déroulement de l'activité, étapes (ou joindre photocopie avec descriptif, règle du jeu, croquis...)	Durée de la séance : Nombre de séances :	
Matériel nécessaire		

BILAN DE L'ACTIVITE

DUREE de l'activité	L'activité a-t-elle été réalisée à temps ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ?
LIEU de l'activité	Ce lieu était-il adapté ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ?
ANALYSE de l'activité	Le projet d'activité s'est-il bien déroulé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Y a-t-il eu des difficultés ?
MATERIEL	Le matériel était-il suffisant ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ? Le matériel était-il adapté ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ?
PUBLIC	L'activité était-elle adaptée au public visé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ?
IMPLICATION des enfants	Quelle a été l'implication des enfants pour ce projet ?
PROJET pédagogique	L'objectif opérationnel est-il atteint ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si non, pourquoi ? Idées d'actions à travailler pour l'atteindre ?
RENOUVELLEMENT de l'activité	Si cette activité devait se refaire, je garderais : Si cette activité devait se refaire, je modifierais :

- Pharmacie

DATE	HEURE	NOM PRENOM DE L'ENFANT	BLESSURES/PLAINTES	SOINS / PRISES DE MEDICAMENTS/AUTRE	NOM DE L'ANIMATEUR	Enregistré

Note : TOUS les soins/plaintes/prise de médicaments/autre devront être consignés sur cette feuille et seront reportés chaque soir sur le cahier infirmerie du bureau. Cette feuille devra obligatoirement rester sur les planches d'appel et être consultable à tout moment.